



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### La lutte contre la pauvreté doit être une priorité du nouveau gouvernement

Montréal, le 12 octobre 2018 – Le 17 octobre c'est la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté organisée par les Nations Unies. C'est aussi l'occasion pour la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal d'interpeller le nouveau gouvernement de la CAQ sur les ravages de la pauvreté dans notre société et d'exiger des mesures concrètes et structurantes pour que personne ne soit laissé de côté.

La pauvreté est un phénomène multidimensionnel et complexe qui ne se résume pas à une question d'employabilité. Personne n'est à l'abri de tomber dans la spirale infernale de la pauvreté. Les dettes grugent les budgets des foyers, même les plus confortables, les gens sont pris à la gorge. Qui peut se vanter d'avoir suffisamment d'argent de côté pour résister aux assauts de la vie? Près de un million de personnes vivent en situation précaire au Québec. Le problème est réel. Or, la lutte contre la pauvreté a été singulièrement absente de la dernière campagne électorale.

#### **Une communauté pour combler l'essentiel**

Cela fait 170 ans que la SSVP lutte contre la pauvreté dans la grande région de Montréal. 2017-2018 a vu une augmentation marquée des demandes d'aide. Nos 1000 bénévoles œuvrant dans 63 points de service - incluant 23 magasins - ont distribué 35 000 aides alimentaires et matérielles et ils sont inquiets.

Le Québec a peut-être atteint le plein emploi; pourtant, cette dernière année, les demandes d'aide à nos points de service ont augmenté. Le profil de nos bénéficiaires change aussi. Ce ne sont pas tous des prestataires de l'aide sociale. Nous recevons de plus en plus de demandes de personnes âgées, seules, isolées. La prestation de la pension vieillesse ne suffit pas à leur assurer de vivre dans la dignité. Nous avons aussi vu une grande augmentation des demandeurs d'asile frapper à nos portes. Il faut réellement les aider à bien s'intégrer en leur offrant des moyens pertinents et efficaces pour le faire rapidement.

Nous demandons au nouveau gouvernement de la CAQ de s'assurer que les gens en situation de précarité soient traités de façon respectueuse. Rappelons que l'article 45 de la Charte des droits et libertés reconnaît que « Toute personne dans le besoin a droit, pour elle et sa famille, à des

mesures d'assistance financière et à des mesures sociales, prévues par la loi, susceptibles de lui assurer un niveau de vie décent ».

Par conséquent, la SSVP demande un engagement ferme du gouvernement pour mettre en place une vraie politique de solidarité sociale qui aide les personnes en situation de pauvreté à en sortir.

### **170 ans d'entraide et de partage**

C'est le 19 mars 1848 que M. Hubert Paré a fondé, dans la paroisse St-Jacques, la première conférence Saint-Vincent de Paul à Montréal. Force est de constater que 170 ans plus tard, la pauvreté demeure bien présente dans la région. L'organisme réitère son engagement de présence et soutien auprès des démunis, ces grands délaissés de notre société.

L'essence même de la Société de Saint-Vincent de Paul réside dans ce grand réseau d'entraide mondial qui contribue activement au bien-être des personnes dans le besoin. Bénévoles, donateurs, clientèle du magasin, partenaires... c'est une grande communauté qui continue de se rassembler pour combler l'essentiel et vous êtes invités à prendre part à ce réseau.

### **À propos de la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal**

La Société de Saint-Vincent de Paul, présente à Montréal, Laval et dans la MRC de L'Assomption, sert les personnes vivant une situation difficile sans égard à leur culture, leur langue ou leur religion. Fondées sur l'action citoyenne de nos bénévoles et leur volonté de créer des liens, nos interventions sont axées sur l'écoute, le soutien et l'accompagnement des personnes les plus vulnérables. Nous favorisons la dignité, l'autonomie et l'intégration à la collectivité des personnes à travers l'aide alimentaire, des programmes de persévérance scolaire et d'insertion sociale, ainsi que par l'accès aux biens de première nécessité.

-30-

Contact : Sandra Friedrich, Coordonnatrice aux communications - (514) 526-5937 poste 122,  
[communication@ssvp-mtl.org](mailto:communication@ssvp-mtl.org)